



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Nouvelles du conseil d'administration (CA) Réunion du 27 février 2020

Plan stratégique

Le CA a adopté un plan stratégique pour 2020-2023. Le plan d'action triennal sera, quant à lui, adopté à la prochaine réunion. Le plan stratégique sera par la suite accessible dans le site Web.

Congrès de la Fédération internationale des traducteurs (FIT)

Le CA ayant proposé une lettre d'intérêt pour que l'Ordre soit l'hôte du congrès de la Fédération internationale des traducteurs en 2023, il a décidé de former un comité directeur composé de membres du CA, de lui donner le mandat de former un comité de bénévoles et de présenter un budget étoffé à la réunion du conseil d'administration de mai 2020.

Les membres du comité directeur sont Sébastien St-François, Hélène Michon, Catherine Zekri, Grant Hamilton et Maria Duarte.

Assurance médicaments

L'Ordre a reçu une proposition du courtier concernant l'assurance médicaments. Sur recommandation de la directrice générale, le CA a décidé de sonder les membres assurés à ce sujet. Le sondage sera étudié à la prochaine réunion du CA.

Certification

Le groupe de travail sur la certification des traductions a présenté des gabarits de certification au CA. Ceux-ci seront modifiés à la suite de propositions d'un administrateur et présentés à la prochaine réunion du CA.

Prix Excellence et Relève OTTIAQ

Le CA a décidé de modifier comme suit la récompense pour les prix offerts aux étudiants :

Prix Excellence OTTIAQ

Paiement par l'Ordre de la formation sur la déontologie et les normes de pratique professionnelle;

Paielement par l'Ordre de la première année de cotisation.

Prix Relève OTTIAQ

Paielement par l'Ordre d'une inscription au congrès de l'OTTIAQ.

Obligations imposées à un membre de l'Ordre

À la suite d'une recommandation du comité d'inspection professionnelle, le CA a décidé d'obliger un membre à suivre certains cours.

De plus, il lui a imposé l'obligation de suivre de nouveau la formation sur la déontologie et les normes de pratique professionnelle et a décidé de le soumettre à un examen dans deux combinaisons de langues.

Enfin, le CA a décidé de suspendre les activités professionnelles du membre dans les deux combinaisons de langues afin qu'il ne puisse exercer dans ces combinaisons de langues jusqu'à ce que les cours soient suivis et que le résultat des examens soit connu.

Cooptation d'un administrateur en interprétation

Le CA est heureux d'annoncer qu'Olivier Lepage, interprète agréé, a été coopté afin de pourvoir le poste d'interprète agréé au conseil d'administration de l'Ordre.

Autres décisions

- Acceptation de trois demandes de reprise du droit d'exercice
- Nomination de Catherine Landreville, traductrice agréée, et de Betty Cohen, traductrice agréée, au comité de la formation continue
- Nomination de Meaghan Girard, traductrice agréée, d'Anne-Marie Mesa, traductrice agréée, de Fabien Côté, traducteur agréé de François Lavallée, traducteur agréé, d'AnneMarie Taravella, traductrice agréée, de Julien Gagnon, traducteur agréé, et de Sylvie Vandaele, traductrice agréée, terminologue agréée, au comité de la traduction automatique.